

Forum PBC 34/2020: Culture du bâti et Protection des biens culturels

Isabelle Chassot: Editorial. Culture du bâti et protection des biens culturels	2
Nina Mekacher: Eveil à la culture du bâti.	2
Bernhard Furrer: La culture du bâti englobe maints aspects	3
Elsa Brunner: Culture du bâti en Autriche.	3
Christian Hanus: Culture du bâti dans la reconstruction après les catastrophes.....	3
Reiner Nagel: La culture du bâti en Allemagne.	4
Eva Battis-Schinker, Robert Knippschild: Culture du bâti à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne.....	4
Dominik Siegrist: Qualités du paysage et du tissu bâti pour le tourisme.	5
Giancarlo Serafin: Culture du bâti dans le domaine des EPF.	5
Claudia Schwalfenberg: Interdisciplinaire. Intégratif. Innovant.....	6
Patrick Schoeck: Culture du bâti et paysage.	6
Rino Büchel, Hans Schüpbach: Construire le futur en préservant le passé.	7
Interview avec Markus Jauslin et David Külling, armasuisse Immobilier: Renforcer le rôle de la Confédération en tant que modèle.	7

Isabelle Chassot: Editorial. Culture du bâti et protection des biens culturels

Chère lectrice, cher lecteur

Il y a quelque chose de prometteur dans le concept de culture du bâti. Il nous rappelle que la construction fait partie de la culture et lui accorde une place. Il ouvre de nouvelles perspectives sur un domaine qui, au cours des dernières décennies, a été en grande partie classé dans des catégories fonctionnelles, techniques et économiques. Il se concentre sur les personnes et leur relation à l'espace. Il soulève la question de savoir comment nous voulons concevoir le bâti pour que nous et nos descendants puissions vivre ensemble en sécurité, en bonne santé et heureux.

Encourager une culture du bâti de qualité porte en soi une promesse: celle de la conscience de son importance collective. Elle va au-delà des intérêts personnels. Elle concerne tout le monde et n'exclut personne. Elle tient compte du patrimoine architectural, du paysage et des ressources naturelles. Elle crée de nouvelles valeurs durables.

En Europe, on se rend de plus en plus compte que les défis spatiaux actuels ne peuvent être relevés que si l'on adopte une approche globale axée sur l'être humain. Dans ce contexte, le concept de culture du bâti prend tout son sens: de nombreux pays mettent en place des politiques en la matière. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe intègrent les normes de qualité en matière de culture du bâti dans leurs stratégies et leurs prises de position. Les associations et organisations professionnelles s'y engagent de manière efficace pour le public.

Le respect de cette promesse nécessite des efforts à grande échelle. Nous remercions l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) pour l'attention qu'il consacre à ce sujet. Le présent numéro de Forum PBC vous présente la complexité de la culture du bâti et vous fournit des informations sur le développement actuel de la politique en la matière en Europe et en Suisse. Nous vous invitons vivement à vous engager en faveur de la culture du bâti dans votre domaine de compétence.

Nina Mekacher: Eveil à la culture du bâti.

On sait désormais que le développement des zones d'habitation existantes et l'attention portée au paysage font partie des principaux défis auxquels la société est confrontée aujourd'hui. Peu à peu, on se rend compte que la culture doit jouer un rôle central dans ce développement et qu'une politique de culture du bâti de qualité peut apporter des solutions durables et qualitatives.

Les ministres européens de la culture ont adopté dans ce sens en janvier 2018 la Déclaration de Davos: Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe. En Suisse, la Stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti publiée en 2020 définit des objectifs et des mesures concrètes. Elle vise en particulier à développer les compétences en matière de culture du bâti au sein des autorités, auprès des propriétaires de bâtiments, des planificateurs, des constructeurs et du grand public. Elle privilégie les approches interdisciplinaires et encourage la participation sociale.

Une compréhension fondamentalement nouvelle des rôles est nécessaire pour développer une culture du bâti de qualité. Pour que celle-ci obtienne un large soutien au-delà de l'administration fédérale, il convient de redéfinir les rôles en profondeur: nous sommes tous responsables de l'espace et de sa qualité, spécialistes comme habitants.

Bernhard Furrer: La culture du bâti englobe maints aspects

Le caractère des lieux que nous habitons exerce, sous toutes ses formes, une influence énorme sur notre bien-être. La société doit absolument veiller à offrir un espace de vie de grande qualité. Il est question ici de la culture du bâti.

Contrairement à la signification terminologique en soi, la culture du bâti englobe de très nombreux aspects et divers facteurs tels que l'aménagement du paysage et des espaces verts, les questions d'ordre écologique ou la vie commune au sein de la société. Tant les processus qui génèrent un environnement viable que les résultats de ces efforts conceptuels dans l'acception large du terme en font partie. En d'autres termes, une collaboration interdisciplinaire de spécialistes dans toutes sortes de domaines s'avère indispensable. Cela signifie également qu'il convient d'intégrer largement la population.

L'objectif consiste à promouvoir une grande qualité de vie à la campagne, dans les villages, les banlieues et les villes, sans perdre de vue l'émergence et la préservation d'une identité culturelle.

Elsa Brunner: Culture du bâti en Autriche.

La culture du bâti est un champ d'action politique relativement récent. Le Conseil consultatif pour la culture du bâti institué en 2008, en guise d'organe au service des administrations à l'échelon fédéral, fait office de plateforme.

Les directives relatives à la culture du bâti émises par le Conseil des ministres en 2017 à l'initiative du Conseil consultatif, assorties d'un programme d'impulsion, tout comme le troisième Rapport sur la culture du bâti paru la même année, constituent une stratégie fédérale générale axée sur l'avenir. Un second organe d'importance, à savoir la Conférence autrichienne sur l'aménagement du territoire, est également mis à contribution. En particulier, des partenariats fondés sur le Schéma autrichien du développement de l'espace commun 2011 (dits partenariats *ÖREK*) permettent toujours plus de conclure des accords politiques, comme tout récemment pour renforcer l'attrait du centre dans les villes et autres lieux d'intérêt. L'année 2019 s'est caractérisée par la présentation et la discussion de la stratégie fédérale au sein des Länder sur la culture du bâti, de l'harmonisation avec les autres stratégies pertinentes, notamment le plan directeur d'aménagement rural et le plan national intégré Energie & Climat 2021–2030.

L'enjeu actuel consiste, spécialement, à améliorer les conditions-cadres juridiques, financières et structurelles.

Christian Hanus: Culture du bâti dans la reconstruction après les catastrophes.

La série de puissants tremblements de terre qui ont frappé l'Italie entre août 2016 et janvier 2017 ont très gravement endommagé des villes historiques comme Norcia, Amatrice et Accumoli. Sur ce, plusieurs institutions scientifiques se sont consacrées aux questions conceptuelles sur la reconstruction du patrimoine architectural. La reconstruction de la ville de Venzona (Frioul), détruite par un tremblement de terre dans les années 1970, a fait naître l'idée d'une Ecole de reconstruction à Accumoli.

Le Protocole d'accord pour la création d'une Scuola di Ricostruzione dans la commune d'Accumoli a été signé le 12 novembre 2019 lors d'une cérémonie officielle. Au-dessus de la vieille ville détruite, la commune d'Accumoli a édifié un bâtiment parasismique préfabriqué en bois, qui accueille désormais l'Ecole de la reconstruction. Sous la coordination de la

Donau-Universität de Krems et de la commune d'Accumoli, l'école est financée par huit autres universités et instituts scientifiques, et par la ville de Venzone également. Les institutions partenaires élaborent ensemble un programme d'enseignement et de recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire pour une reconstruction globale du patrimoine architectural détruit.

L'école ne concentre pas ses efforts sur la reconstruction de la structure urbaine physique uniquement, mais aussi sur la reconstruction des structures économiques et sociales, et le rétablissement de la vie culturelle et religieuse. En l'occurrence, la culture du bâti est perçue comme le résultat et le témoin de toutes les réalités physiques et immatérielles. Sur cette base, les étudiants et les enseignants élaborent ensemble des projets de reconstruction avec le concours des autorités locales, des ingénieurs locaux et de la population concernée.

Reiner Nagel: La culture du bâti en Allemagne.

La culture du bâti comprend la somme de toutes les activités humaines qui transforment l'environnement bâti. La façon dont nous planifions et construisons relève de la culture. On parle de culture du bâti lorsque les intérêts individuels passent au second plan et que l'accent est mis sur la meilleure solution pour la société: des espaces durables, esthétiques et pratiques.

En Allemagne, environ 431 milliards d'euros ont été consacrés à la construction l'an passé. Malgré une haute conjoncture, on aurait souvent pu faire mieux en termes de culture du bâti. Environ 60 nouveaux hectares sont consacrés chaque jour au bâtiment et aux transports.

En Allemagne, la Bundesstiftung Baukultur, une fondation de droit public pour la culture du bâti, s'occupe de ces questions depuis 2007. Il s'agit d'une institution indépendante qui s'engage pour une conception et une réalisation de qualité. Son objectif est de faire en sorte que l'environnement bâti devienne un facteur essentiel de qualité de vie pour la société. Par le biais d'événements, de publications et de coopérations, elle encourage le débat public sur la culture du bâti et fait le lien entre les différents acteurs. En Allemagne, plus de quatre millions de personnes participent chaque jour à la conception et à la construction et valorisent la culture du bâti. Tous les deux ans, la fondation présente un rapport au Gouvernement fédéral et au Parlement sur la situation de la culture du bâti en Allemagne.

Cet article montre comment la fondation traite les questions de culture du bâti dans les zones urbaines, dans les zones rurales et en matière de patrimoine architectural. Elle prépare actuellement son quatrième rapport qui aura pour thème principal les espaces publics. Dans une société de plus en plus individualiste, ces derniers créent le lien nécessaire pour une bonne cohabitation.

La culture du bâti est en passe de devenir un terme international et une marque de fabrique pour des processus de conception et de construction coopératifs et orientés vers les résultats, ainsi que pour une conception et un bâti de qualité.

Eva Battis-Schinker, Robert Knippschild: Culture du bâti à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne.

Cet article présente l'approche de la recherche et les premiers résultats scientifiques de l'étude méthodologique relative au projet REVIVAL! consacré à la revitalisation des centres historiques des villes situées à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne dans le cadre du programme de soutien INTERREG Polen-Sachsen 2014-2020 [Pologne-Saxe]. Le projet réunit quatre villes allemandes et six villes polonaises de petite et moyenne taille présentant des centres historiques caractéristiques ainsi que trois centres de recherche des deux pays.

Ensemble, ils luttent contre la menace de déclin et de perte de fonction des villes anciennes due aux modifications structurelles régionales en proposant des recherches scientifiques et des mesures pratiques de revitalisation.

L'objectif principal de la recherche est une étude méthodologique des hypothèses de base selon lesquelles le patrimoine architectural contribue à une qualité de vie spécifique aux villes historiques de petite et moyenne taille situées en périphérie: l'étude montre que le sujet a jusqu'à présent été trop peu abordé dans la recherche et la pratique. Son objectif est de fournir les premières approches d'une méthodologie adaptée à ce type de ville pour y évaluer la qualité de vie. Elle sert en même temps de base à des recommandations stratégiques pour exploiter le potentiel du patrimoine architectural et contribuer à une meilleure qualité de vie ainsi qu'au développement durable de la zone concernée par le projet.

Dominik Siegrist: Qualités du paysage et du tissu bâti pour le tourisme.

L'attrait de la Suisse comme place touristique réside pour l'essentiel dans ses paysages et la qualité culturelle de son architecture, à savoir des paysages très divers ainsi que des villes et des lieux chargés d'histoire. C'est pourquoi le Conseil fédéral a inscrit ces qualités le 15 novembre 2017 dans la stratégie touristique de la Confédération comme base et potentiels pour le tourisme suisse.

Dans une optique touristique, l'étroite et régulière collaboration institutionnalisée entre les spécialistes des domaines concernés constitue une base essentielle de réussite. Pour le tourisme, il est important d'intégrer les offres, en rapport avec la culture comme avec la nature, dans les destinations proposées (une conjugaison réussie du tissu bâti avec le paysage, les moyens de transport, l'hôtellerie, la restauration, etc.). Le marketing touristique requiert une communication de qualité, adaptée au public visé. Dans ce cas également, l'intégration des connaissances et du savoir-faire propres au paysage et au tissu bâti contribue à la transmission de valeurs essentielles et permet d'éviter le risque de stéréotypes communs aux relations publiques.

L'article expose divers axes possibles et des idées de discussion sur les conditions-cadres entre autres (participation d'acteurs divers, sensibilisation de la population et des touristes, projets concluants dans des parcs, patrimoine mondial de l'Unesco, etc.), pour la promotion (projets phares, campagne de Suisse Tourisme p. ex.) ou dans la formation initiale et continue, tout comme dans la recherche appliquée.

Giancarlo Serafin: Culture du bâti dans le domaine des EPF.

La Stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti du Conseil fédéral aborde la question de la durabilité sociale dans la gestion immobilière. Grâce à leur imposant portefeuille immobilier, les EPF disposent d'un atout majeur en termes de culture du bâti pour façonner l'environnement et s'engagent ainsi en faveur de la Stratégie.

Les exemples présentés sur les photos illustrent la manière dont les trois principaux points de cette stratégie sont mis en œuvre dans leur gestion immobilière:

Les objectifs stratégiques ambitieux du Conseil fédéral requièrent un développement constant qui doit être axé sur la demande dans le domaine du portefeuille immobilier. Les conditions-cadres relatives aux questions importantes qui se posent en amont telles que le développement urbain, l'architecture, les infrastructures, la mobilité et les espaces verts sont déterminées avant la planification de chaque construction. Un site de qualité offre un environnement d'apprentissage et de recherche attrayant et inspirant ainsi qu'une

reconnaissance internationale, ce qui est dans l'intérêt des deux écoles polytechniques fédérales réputées dans le monde entier.

Bâtiments historiques: la solution optimale consiste en un compromis entre les intérêts socioculturels et les intérêts de l'enseignement et de la recherche, ou leur prise en compte par un organisme neutre. Malgré les coûts supplémentaires engendrés par des fonctions limitées, l'effet identitaire des bâtiments historiques est primordial pour les EPF.

Culture du bâti dans le processus d'acquisition: en tant que maître d'ouvrage, propriétaire et exploitant, les EPF développent la compétence du mandant pour la culture du bâti et définissent dans leurs règlements d'exécution les standards pour la mise en œuvre de processus d'acquisition adéquats et orientés vers les solutions.

Le conflit d'intérêts entre qualité architecturale et fonctionnalité des infrastructures de recherche représente au final une vraie opportunité pour une culture du bâti de qualité.

Claudia Schwalfenberg: Interdisciplinaire. Intégratif. Innovant.

La stratégie de la culture du bâti et son développement

La culture du bâti ne se limite pas à la protection du patrimoine et à l'architecture. Les définitions qu'en font le Manifeste sur la culture du bâti et la Déclaration de Davos peuvent être résumées en trois points. Premièrement: la culture du bâti est l'espace de vie organisé et la façon dont on l'organise. Deuxièmement: la culture du bâti est la conception de l'espace de vie en tant qu'acte culturel. Troisièmement: la culture du bâti de qualité est au service du bien-être individuel, de l'identification culturelle et de la cohésion sociale.

La première Stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti constitue une étape importante qui s'inscrit dans cette lignée. La Confédération a reconnu l'importance stratégique de la culture du bâti et la considère comme une tâche transversale qui nécessite un engagement politique et une coopération intersectorielle accrue. C'est également comme des tâches transversales que le plan d'action identifie les défis sociaux urgents tels que le changement climatique. Afin de promouvoir des approches interdisciplinaires, intégratives et innovantes en faveur d'une culture du bâti de qualité, le groupe de travail interdépartemental doit fonctionner encore davantage comme un groupe de réflexion.

On constate désormais que la Stratégie Culture du bâti est prise en compte lors de l'attribution des marchés, ce qui constitue une bonne base pour une organisation de l'espace de vie orientée vers le futur. Nous devons en outre œuvrer ensemble pour renforcer les nouvelles méthodes de coopération afin de créer l'environnement de demain, pour la société de demain.

Patrick Schoeck: Culture du bâti et paysage.

Cette année, l'association Patrimoine suisse se penche sur le thème Culture du bâti et paysage. Ce sujet répond à la volonté de la Confédération de se préoccuper davantage de la qualité des activités qui façonnent le paysage: on trouve d'une part la Convention européenne du paysage, en vigueur en Suisse depuis 2013 et, d'autre part, la Déclaration de Davos: vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe, qui a été initiée par la Confédération en 2018.

Avec un programme de plus de 80 manifestations, Patrimoine suisse offre un aperçu des résultats positifs obtenus dans le domaine de la culture du bâti mais aussi des failles et des défis à venir. Les deux initiatives populaires suisses sur la biodiversité et le paysage

constituent les temps forts de cette année, puisqu'elles permettront de donner enfin une base légale concrète à la culture du bâti et au paysage.

Rino Büchel, Hans Schüpbach: Construire le futur en préservant le passé.

L'objectif premier de la protection des biens culturels (PBC) est de conserver les monuments existants dans le meilleur état possible. Sauvegarder et respecter sont ainsi les principales exigences de la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954 et d'autres bases légales dans le domaine de la PBC. Il s'agit avant tout de préserver et de conserver, et non, comme le suggère également la Déclaration de Davos, de construire des choses nouvelles et de grande qualité. PBC et culture du bâti ont toutefois des intérêts communs.

La Déclaration de Davos précise clairement que la culture du bâti comprend le bâti existant, lequel inclut «les monuments et d'autres éléments du patrimoine culturel», qu'il faut renforcer «la valeur et le caractère irremplaçable des paysages et du patrimoine culturel européens», que le patrimoine culturel est «un élément central de la culture du bâti de qualité» et qu'il doit être «respecté». Le document souligne en outre la valeur identitaire de la culture du bâti, une notion importante que l'on retrouve également dans la protection des biens culturels. Ce n'est pas un hasard si toutes les conventions de l'Unesco et du Conseil de l'Europe relatives au domaine culturel décrivent les biens culturels comme un héritage universel et préconisent le partage des responsabilités en ce qui concerne leur gestion.

L'instrument le plus efficace de la PBC est l'Inventaire suisse des biens culturels (Inventaire PBC), qui est actuellement en cours de révision et dont une nouvelle édition devrait être approuvée par le Conseil fédéral en 2021/2022. Cet inventaire crée le lien entre la Confédération, les cantons et le public.

En matière de base légale, la PBC dispose d'une loi datant de 2015 et répond ainsi au deuxième objectif de la Stratégie.

La Section PBC s'est en outre engagée à promouvoir les interconnexions et la coopération avec des partenaires nationaux et internationaux. C'est notamment le cas pour des sujets d'actualité tels que le changement climatique ou la numérisation.

Interview avec Markus Jauslin et David Külling, armasuisse Immobilier: Renforcer le rôle de la Confédération en tant que modèle.

armasuisse Immobilier, le centre de compétences immobilières du DDPS, assume la gestion de 24'000 hectares de terrain et de 7500 bâtiments et ouvrages du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Le vaste portefeuille d'armasuisse Immobilier comporte la couverture des besoins actuels et la planification des besoins futurs des clients, la gestion des objets utilisés par l'armée, la réalisation de nouvelles constructions et de transformations ainsi que la vente et la liquidation des infrastructures qui ne sont plus nécessaires.

armasuisse Immobilier a également participé au groupe de travail interdépartemental culture du bâti, a coordonné les prises de position du DDPS dans le cadre de la consultation des offices et les a résumées à l'attention du Secrétariat général. Dans une interview, le chef de la Section Gestion de l'environnement, normes et standards, indique les points de repères concernant la culture du bâti, par exemple la publication des trois inventaires HOBIM, ADAB et IKFÖB, l'inclusion du thème dans les marchés publics ou dans la documentation relative

aux bâtiments fédéraux. À l'avenir, une attention particulière sera également accordée à l'utilisation des synergies et à l'échange avec les organes civils.